



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Deuxième Sommet mondial des commissions du futur

INTÉGRER LE FUTUR AU PRÉSENT

La démocratie du futur, l'intelligence artificielle et les parlements

25-27 septembre 2023, Montevideo (Uruguay)
Organisé conjointement par l'Union interparlementaire
et le Parlement de l'Uruguay

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LIEU ET DATE

Le sommet se tiendra à Montevideo (Uruguay) au Palacio Legislativo (siège du Parlement) du 25 au 27 septembre 2023.

Calendrier

Dimanche 24 septembre	Arrivée des délégués
Lundi 25 septembre	Séance inaugurale
Mardi 26 septembre	Réunions
Mercredi 27 septembre	Réunions
Jeudi 28 septembre	Départ des délégués

PARTICIPATION

Le Sommet est ouvert aux Parlements membres de l'UIP, qu'ils soient ou non Membres de l'Union interparlementaire. Les parlements qui utilisent déjà systématiquement la notion d'avenir dans certains de leurs domaines de travail, ainsi que ceux qui souhaitent mettre en œuvre cette approche, sont particulièrement bienvenus.

Le Sommet est également ouvert aux Membres associés de l'UIP et aux organisations partenaires observatrices, notamment celles du système des Nations Unies.

ENREGISTREMENT ET RETRAIT DES BADGES

Les badges du Sommet peuvent être retirés à partir du dimanche 24 septembre (après-midi) aux bureaux d'inscription du Sommet situés dans chacun des hôtels (Hyatt, CostaNero et Hilton), ainsi qu'au Palacio Legislativo. Les délégués sont invités à finaliser leur inscription à leur hôtel avant la session inaugurale.

Le bureau d'inscription situé dans Palacio Legislativo sera également ouvert le 26 septembre de 8 h 30 à 9 h 00 et tout au long de la réunion.

LISTE DES PARTICIPANTS

La liste des participants sera publiée sur le site web de l'UIP, à l'adresse www.ipu.org/fr/event/deuxieme-sommet-mondial-des-commissions-du-futur#event-sub-page-ac

Une liste provisoire des participants sera également disponible le premier jour du Sommet.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



ORGANISATION DES SÉANCES

Les séances du deuxième Sommet mondial comprendront des exposés d'experts et de personnes-ressources et des débats en séance plénière avec modérateur.

Le Sommet propose également une double méthodologie de travail (séances plénières et ateliers) consistant en des exposés d'experts sur les sujets du Sommet, des exposés de délégations parlementaires et des activités interactives.

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les délégués bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux, enrichissants et respectueux que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- Il ne sera pas établi de liste d'intervenants pour les points de l'ordre du jour. Les présidents de séance établiront une liste d'intervenants parmi les participants qui demanderont la parole au début d'une réunion-débat. Ils dresseront cette liste en tenant compte de la diversité des sexes et des régions.
- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Ils pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres.
- Les participants s'abstiennent de tenir des propos injurieux diffamatoires, intolérants, sexistes, racistes, xénophobes ou incitant à la haine et à la violence. Les présidents de séance ont le droit de rappeler à l'ordre un intervenant qui ne s'en tient pas au sujet traité ou qui porte préjudice au débat par l'utilisation de propos injurieux, discriminatoires ou haineux. Si le trouble persiste ou si une nouvelle infraction est commise, l'intervenant peut se voir refuser le droit de continuer à s'exprimer. Le président peut décider de désactiver le microphone de l'intervenant.

ATELIERS

Le Sommet comprendra trois ateliers. Les ateliers se tiendront en groupe de travail. Chaque groupe de travail comptera environ 15 à 20 participants. Les séances de travail seront ouvertes aux parlementaires, lesquels seront répartis en groupes essentiellement sur des critères linguistiques.

Les autres délégués présents au Sommet (personnel parlementaire, corps diplomatique) sont invités à se joindre aux groupes de travail en qualité d'observateurs.

Les ateliers prendront la forme de séances pratiques portant sur la "cocréation de savoirs", l'"intelligence collective" et l'"utilisation de l'avenir" dans le présent. Ils seront donc interactifs et porteront sur des questions spécifiques. Les délégués seront invités à participer activement aux débats, en faisant part de leur expérience, de leurs idées et de leurs recommandations. Les conclusions des ateliers seront présentées en séance plénière.

DOCUMENTS

Les exposés sur les sujets traités au Sommet seront publiés sur le site Internet de l'événement par le Secrétariat du Sommet (dans la mesure du possible).

Les participants qui souhaitent distribuer des documents à leurs collègues sont tenus de les fournir en quantité suffisante et de les placer sur une table prévue à cet effet.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



ENQUÊTE SUR LES PARLEMENTS ET LA GOUVERNANCE ANTICIPATIVE

Les participants seront invités à remplir un bref questionnaire (en ligne ou sur papier) visant à recueillir des informations sur la façon dont les parlements s'organisent pour préparer l'avenir. Les données collectées serviront de référence pour mesurer les progrès et les évolutions dans les années à venir. Les résultats de l'enquête seront communiqués aux parlements après le Sommet.

DOCUMENT FINAL

Un document final synthétisant les principales discussions du Sommet ainsi que les recommandations examinées par les participants et les experts sera présenté le dernier jour du Sommet.

LANGUES

Un service d'interprétation sera disponible en anglais, arabe, espagnol et français lors des séances en plénière. Un service d'interprétation sera également proposé dans certains groupes d'ateliers.

TRANSPORT SUR PLACE

Le Parlement hôte organisera le transfert des participants entre les différents hôtels du Sommet (Hyatt, CostaNero et Hilton) et les autres événements officiels du Sommet. Les informations sur les horaires de transport seront disponibles au bureau d'information sur le Sommet installé dans le hall de chaque hôtel.

RÉCEPTIONS ET REPAS

Le 25 septembre, la réception inaugurale aura lieu au "Salón de los Pasos Perdidos" du Palacio Legislativo à partir de 21 h 00.

26 septembre :

- déjeuner au Club Uruguay de 13 h 00 à 14 h 30.
- réception à l'Edificio Mercosur de 20 h 00 à 21 h 30

Le Parlement hôte organisera les transferts des participants.

27 septembre :

- déjeuner de 13 h 15 à 14 h 30
- réception de clôture au "Salón de los Pasos Perdidos" (Palacio Legislativo) de 19 h 30 à 21 h 00.

SÉCURITÉ

Les autorités nationales prendront toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les participants sont tenus de porter leur badge en permanence sur le lieu du Sommet et lors de toutes les autres manifestations officielles.

SERVICE DE PREMIERS SECOURS

Un service de premiers secours sera assuré sur le lieu du Sommet durant toute la durée de celui-ci. Les autres services médicaux seront à la charge des participants.

CODE VESTIMENTAIRE

Une tenue professionnelle ou une tenue traditionnelle est recommandée pour les réunions et les soirées.